



Date d'ouverture : 31/03/2001

FICHE TECHNIQUE # 13

Thématique : Ressources naturelles

Nom du projet : Frayère du pont de Saint-Louis

Localisation : Ouest du pont de Saint-Louis-de-Gonzague

Problématique :

La frayère du pont de Saint-Louis-de-Gonzague est située du côté ouest du pont à l'entrée d'un grand bassin d'eau calme. La présence de pêcheurs à l'embouchure des deux tuyaux qui traversent le chemin de service a piqué notre curiosité depuis deux ans. Nous avons observé des rassemblements de perchaudes qui semblaient passer difficilement cette structure. Ces indices nous amènent à l'hypothèse que nous sommes en présence d'une frayère. Le bassin est déjà reconnu comme une importante frayère pour les barbottes brunes (Armellin, C. et P. Mousseau, 1998). Il est considéré comme un habitat faunique selon le règlement sur les habitats fauniques. Le courant d'eau du canal de Beauharnois en fait un lieu plutôt agité. Les lieux d'eau calme sont rares, donc cet emplacement est très important pour les poissons qui frayent en eau calme.

Le bassin sert de halte migratoire automnale pour des dizaines de milliers de canards, de bernaches et d'oies des neiges. Il faut en tenir compte si des aménagements sont nécessaires. Le passage des bateaux de la Voie maritime du Saint-Laurent a aussi un effet sur les courants à l'entrée des tuyaux (batillage).

Solution :

Une caractérisation de la frayère s'impose pour confirmer son existence et pour connaître les différentes espèces qui y frayent et les lieux de ponte. Cette caractérisation est essentielle pour protéger la qualité du site tant au niveau des poissons que des oiseaux qui y sont déjà présents. Les aménagements dépendront des espèces qui pourront avoir accès au bassin d'eau calme. La mise en place d'un ponceau pourrait être une solution mais elle demanderait à être confirmée par l'étude. Il serait peut-être nécessaire d'y ajouter des pierres pour ralentir le courant ce qui permettrait un accès plus facile aux poissons.

Faisabilité :

La Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent, propriétaire du chemin et du bassin, n'est pas très sensible aux préoccupations des citoyens. Hydro-Québec, se servant régulièrement du chemin, pourrait être un allié précieux pour ce projet.

Coût : Inventaires et suivis (4 ans) 100 000\$
Planification des aménagements 25 000\$
Aménagements (dépend des résultats de la caractérisation) ?????

Partenaires visés :

Action Poissons Plus Lac Saint-François (APP), **Comité ZIP du Haut Saint-Laurent**, Corporation de gestion de La Voie maritime du Saint-Laurent, Hydro-Québec, Environnement Canada, Ministère de l'Environnement du Québec (MENV), Société de la Faune et des Parcs du Québec (FAPAQ), Société d'observation de la faune ailée du Sud-Ouest (SOFA).

Échéancier : Inventaires 2002-2004
Planification des aménagements 2003-2004
Aménagements 2004-2005

Indicateur d'atteinte d'objectif :

Accès à la frayère : augmentation de la production de poissons.

Références complémentaires :

ARMELLIN, A et P. MOUSSEAU 1998, Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du secteur d'étude Valleyfield-Beauharnois Zones d'intervention prioritaire 3 et 4, Environnement Canada-Région du Québec, Conservation de l'environnement, Centre Saint-Laurent, Rapport technique, 216 pages

Assemblée nationale du Québec, 1994, Règlement sur les habitats fauniques (C-61.1, r.0.1.5.), Éditeur officiel du Québec, 7 pages